



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT D'ANNECY

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

32 route d'Albertville - BP 42 - 74210 FAVERGES-SEYTHENEX

-0-0-0-0-

PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 novembre 2023 – 18 HEURES 30

Salle Conseil Communautaire – FAVERGES-SEYTHENEX

MEMBRE(S) PRESENT(S) :

| | | | |
|-------------------------|-----------------------------|------------------------|--------------------------|
| BALMONT Nicolas | CREPEL Yves | JOSSERAND Stéphanie | PRUD'HOMME Philippe |
| BERNARD Anne-Marie | DALEX Jacques | JUILIEN Marielle | SCHERMA Sébastien |
| BOURNE Hervé | DOMENGE-CHENAL Michèle | KLEMENCIC Françoise | TREMBLAY-GUETTET Jeannie |
| BRACHET Marc | DUMONT-THIOLLIERE Christine | LUCIANI Michel | VIGNIER Georges |
| BRASSOUD Martine | DUNAND-CHATELLET David | MATHIEU Anne-Gabrielle | |
| BRUNET André | FROSSARD Richard | PAGET Marc | |
| CARRIER Kelly | GAILLARD Claude | PONTHIEU Eric | |
| CHAPPET Philippe | GODENIR Laurence | PORTIER Jean Pierre | |
| CHATELAIN-CADET Bernard | GONZALES Florence | PORTIER Julien | |

MEMBRE(S) EXCUSE(S) :

| | |
|---|--|
| DENAMBRIDE Julie pouvoir à Mme BERNARD | FERNANDEZ Sophie pouvoir à Mme GONZALES |
|---|--|

1. Désignation du Secrétaire de Séance

A l'unanimité, Monsieur Philippe PRUD'HOMME est désigné secrétaire de séance.

2. Compte-rendu du Conseil Communautaire précédent

Le procès-verbal du 09 novembre est approuvé à l'unanimité

I. ADMINISTRATION GENERALE

3. Election partielle integrale – Doussard : Installation de nouveaux Conseillers Communautaires

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que suite à l'élection municipale partielle integrale du Conseil Municipal de DOUSSARD, les mandats de conseillers communautaires prennent fin à la date de cette élection.

Il convient dès lors de procéder au renouvellement partiel de l'Assemblée Délibérante de la Communauté de Communes.

Aussi, et conformément à la proclamation des résultats intervenue lors du scrutin du 12 novembre 2023, les élus Conseillers Communautaires ont été désignés.

Le Président propose ainsi à l'Assemblée de les installer dans leur fonction de Conseillers Communautaires.

Considérant que,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L273-3 à L.273-12 du code électoral ;

Vu la répartition du nombre de sièges entre les communes membres fixant le nombre de Conseillers Communautaires à 33 ;

Vu la délibération n°64//2020 du 16 juillet 2020 relative à l'installation du Conseil Communautaire

Considérant les résultats de l'élection municipale partielle et integrale de la commune de DOUSSARD intervenue le 12 novembre 2023,

Considérant qu'il convient de procéder au renouvellement partiel de l'Assemblée Communautaire ;

Le Conseil Communautaire est amené à prendre acte de l'installation de :

- Madame JUILIEN Marielle
- Monsieur BALMONT Nicolas
- Madame MATHIEU Anne-Gabrielle
- Monsieur FROSSARD Richard
- Madame GODENIR Laurence
- Monsieur CHATELAIN-CADET Bernard
- Monsieur CHAPPET Philippe

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Prend acte de l'installation des nouveaux conseillers communautaires

4. Modalités d'élection d'un Vice-président en remplacement de Monsieur Philippe CHAPPET, 1^{er} Vice-Président

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération N° 65/2020 fixant à 5 le nombre de Vice-présidents,

Vu le procès-verbal des élections municipales partielles intégrales de la commune de DOUSSARD en date du 12 novembre 2023,

Considérant la vacance du poste de 1^{er} Vice-président à la suite de ces élections,

Il explique que le Conseil Communautaire peut décider :

- Soit que le Vice-président nouvellement élu prendra place au dernier rang du tableau permettant aux autres de remonter dans l'ordre du tableau,
- Soit que le Vice-président nouvellement élu occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que le poste vacant,

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire qu'en application de l'article L. 2122-7-1 du CGCT, applicable aux EPCI, le nouveau Vice-président occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'Elu qui occupait précédemment le poste devenu vacant, à savoir la place de 1^{er} Vice-président.

Le Conseil Communautaire est amené à :

- **Approuver** les modalités d'élection du Vice-président

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Décide** que, le nouveau Vice-président occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'Elu qui occupait précédemment le poste devenu vacant, à savoir la place de 1^{er} Vice-président

5. Election du 1^{er} Vice-Président

Monsieur le Président invite l'Assemblée à procéder à l'élection du 1^{er} Vice-président.

Il précise qu'en référence à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales l'élection s'établira au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue.

Le Conseil Communautaire est amené à désigner un nouveau Vice-président.

Est candidate :

- Madame Marielle JUILIEN

Monsieur le Président précise qu'en référence à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales il convient de procéder à une élection au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue.

M. Julien PORTIER et Mme Stéphanie JOSSERAND sont désignés scrutateurs.

Candidate Madame Marielle JUILIEN

| | |
|-----------------------------|----|
| Nombre de votants | 33 |
| Nombre de suffrage exprimés | 32 |
| Bulletins blancs | 2 |

Madame Marielle JUILIEN obtient 30 voix.

Est donc élue 1^{ère} Vice-Présidente Mme Marielle JULIEN

6. Composition du Bureau Communautaire

Monsieur Le Président informe les membres du Conseil que suite à l'élection municipale partielle intégrale du Conseil Municipal de DOUSSARD, l'Assemblée doit procéder au renouvellement du Bureau.

Il rappelle la délibération n° 67/2020 du 16 juillet 2020 modifiée par délibération n°83/2021 du 27 juillet 2021 la composition actuelle du Bureau Communautaire s'établit comme suit :

| Commune | Nombre | Noms |
|--------------------|--------|------------------------------|
| ST FERREOL | 1 | M. Philippe PRUD'HOMME |
| GIEZ | 1 | M. Marc PAGET |
| DOUSSARD | 2 | Poste vacant |
| | | Poste vacant |
| FAVERGES-SEYTHENEX | 4 | M. Jacques DALEX |
| | | M. Claude GAILLARD |
| | | Mme Jeannie TREMBLAY-GUETTET |
| | | Monsieur Georges VIGNIER |
| LATHUILE | 1 | M. Hervé BOURNE |
| CHEVALINE | 1 | Mme Michèle DOMENGE CHENAL |
| VAL DE CHAISE | 1 | M. Sébastien SCHERMA |

Il y a donc lieu de procéder à l'élection des membres du bureau.

Monsieur le Président précise qu'en référence à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales l'élection s'établira au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue.

Sont candidates pour compléter la liste ci-dessus :

- Madame Marielle JULIEN
- Madame Laurence GODENIR

M. Julien PORTIER et Mme Stéphanie JOSSERAND sont désignés pour la surveillance du scrutin.

Candidate Madame Marielle JULIEN

Nombre de votants 33
Nombre de suffrage exprimés 33

Madame Marielle JULIEN obtient 33 voix

Candidate Madame Laurence GODENIR

Nombre de votants 33
Nombre de suffrage exprimés 33
Bulletins blancs 2

Madame Laurence GODENIR obtient 31 voix

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire avec :

- 33 voix pour Madame Marielle JUILIEN
- 31 voix pour Madame Laurence GODENIR

Désigne Mesdames Marielle JUILIEN et Laurence GODENIR membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy pour compléter la liste présentée ci-dessus.

7. Désignation de nouveaux délégués dans les commissions

Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'en remplacement des Elus de Doussard, il convient d'installer de nouveaux élus au sein des Commissions de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.

Monsieur le Président rappelle que suivant la délibération n° 75/2020 du 23 juillet 2020 la répartition des représentants au sein des commissions a été définie comme suit :

- 5 pour la commune de Faverges-Seythenex
- 3 pour la commune de Doussard
- 1 représentant pour chacune des autres communes

Il y donc lieu de nommer 3 représentants de la Commune de DOUSSARD qui compléteront la composition actuelle de chacune des commissions étant ici précisé que ces élus peuvent être des conseillers municipaux :

| Développement Touristique | | Planification Urbanistique PLUI ADS | |
|---------------------------|----------------------------|-------------------------------------|----------------------------|
| Membre de Droit | Le Président Jacques DALEX | Membre de Droit | Le Président Jacques DALEX |
| CHEVALINE | LITTOZ MONNET Lionel | CHEVALINE | BAILLY Daniel |
| | Poste vacant | | Poste vacant |
| DOUSSARD | Poste vacant | DOUSSARD | Poste vacant |
| | Poste vacant | | Poste vacant |
| | BERNARD Anne-Marie | | BRACHET Marc |
| | FERNANDEZ Sophie | | CREPEL Yves |
| FAVERGES-SEYTHENEX | CREPEL Yves | FAVERGES-SEYTHENEX | PORTIER Julien |
| | PORTIER Julien | | TREMBLAY-GUETTET Jeannie |
| | VIGNIER Georges | | VACHERAND-DENAND Damien |
| GIEZ | TARDITI Christian | GIEZ | PAGET Marc |
| LATHUILE | JOSSERAND Stéphanie | LATHUILE | BOURNE Hervé |
| ST FERREOL | DI UBALDO Vittorio | ST FERREOL | PRUD'HOMME Philippe |
| VAL DE CHAISE | ELPHEGE Dina | VAL DE CHAISE | PECCOUD John |
| Politique du Logement | | Mobilités | |
| Membre de Droit | Le Président Jacques DALEX | Membre de Droit | Le Président Jacques DALEX |
| CHEVALINE | BAILLY Daniel | CHEVALINE | BAILLY Daniel |
| | Poste vacant | | Poste vacant |
| DOUSSARD | Poste vacant | DOUSSARD | Poste vacant |
| | Poste vacant | | Poste vacant |

| | | | |
|-------------------------------|---|-------------------------------|---|
| FAVERGES-SEYTHENEX | BOUCHET Véronique DUMONT-THIOLLIERE Christine DENAMBRIDE Julie KLEMENCIC Françoise TREMBLAY-GUETTET Jeannie | FAVERGES-SEYTHENEX | DENAMBRIDE Julie DUMONT-THIOLLIERE Christine KLEMENCIC Françoise THORENS Liliane TREMBLAY-GUETTET Jeannie |
| GIEZ | PAGET Marc | GIEZ | LOSSERAND Catherine |
| LATHUILE | JOSSERAND Stéphanie | LATHUILE | BOURNE Hervé |
| ST FERREOL | PRUD'HOMME Philippe | ST FERREOL | BOUIREK Azddine |
| VAL DE CHAISE | PECCOUD John | VAL DE CHAISE | UTILLE Aurélien |
| Assainissement et Eau Potable | | Grand Cycle de l'Eau - GEMAPI | |
| Membre de Droit | Le Président Jacques DALEX | Membre de Droit | Le Président Jacques DALEX |
| CHEVALINE | DOMENGE-CHENAL Bertrand | CHEVALINE | DOMENGE-CHENAL Bertrand |
| DOUSSARD | Poste vacant Poste vacant Poste vacant | DOUSSARD | Poste vacant Poste vacant Poste vacant |
| FAVERGES-SEYTHENEX | ANDREVON Gilles KLEMENCIC Françoise PORTIER Jean-Pierre TISSOT DUPONT Olivier VOISIN Michel | FAVERGES-SEYTHENEX | ANDREVON Gilles CREPEL Yves GONZALES Florence PORTIER Jean-Pierre TISSOT DUPONT Olivier |
| GIEZ | PONTHIEU Eric ou PAGET Marc | GIEZ | PONTHIEU Eric ou PAGET Marc |
| LATHUILE | BOURNE Hervé | LATHUILE | MERMAZ-ROLLET Roland |
| ST FERREOL | PRUD'HOMME Philippe (Personne qualifié : BRUNET André Président du Syndicat du Nant d'Arcier) | ST FERREOL | PRUD'HOMME Philippe |
| VAL DE CHAISE | LUCIANI Michel | VAL DE CHAISE | LUCIANI Michel |
| Valorisation des Déchets | | Accueil des Gens du Voyage | |
| Membre de Droit | Le Président Jacques DALEX | Membre de Droit | Le Président Jacques DALEX |
| CHEVALINE | RIVOLLET Michel | CHEVALINE | RIVOLLET Michel |
| DOUSSARD | Poste vacant Poste vacant Poste vacant | DOUSSARD | Poste vacant Poste vacant Poste vacant |
| FAVERGES-SEYTHENEX | BOISSON Brigitte CREPEL Yves DENAMBRIDE Julie PORTIER Jean-Pierre BRACHET Marc | FAVERGES-SEYTHENEX | BALLIEU Agnès BERNARD Anne-Marie BRACHET Marc KLEMENCIC Françoise DUMONT-THIOLLIERE Christine |
| GIEZ | PONTHIEU Eric | GIEZ | LOSSERAND Catherine |
| LATHUILE | BOURNE Hervé | LATHUILE | BOURNE Hervé |

| | | | |
|------------------------------------|--|-------------------------------|--|
| ST FERREOL | BRUNET André | ST FERREOL | PRUD'HOMME Philippe |
| VAL DE CHAISE | GEORGET Mathieu | VAL DE CHAISE | BOSC Mélodie |
| Développement Economique et Emploi | | Finances et Commande Publique | |
| Membre de Droit | Le Président Jacques DALEX | Membre de Droit | Le Président Jacques DALEX |
| CHEVALINE | BAILLY Daniel | CHEVALINE | DOMENGE-CHENAL Michèle |
| DOUSSARD | Poste vacant | DOUSSARD | Poste vacant |
| | Poste vacant | | Poste vacant |
| | Poste vacant | | Poste vacant |
| FAVERGES-SEYTHENEX | BERNARD Anne-Marie CREPEL Yves HUSAK François PORTIER Julien VIGNIER Georges | FAVERGES-SEYTHENEX | BERNARD Anne-Marie BRASSOUD Martine CREPEL Yves DUNAND-CHATELLET David GONZALES Florence |
| GIEZ | PAGET Marc | GIEZ | LECURIEUX-BELFOND Hervé |
| LATHUILE | JOSSERAND Stéphanie | LATHUILE | BOURNE Hervé |
| ST FERREOL | PRUD'HOMME Philippe | ST FERREOL | PRUD'HOMME Philippe |
| VAL DE CHAISE | SCHERMA Sébastien | VAL DE CHAISE | SCHERMA Sébastien |

Monsieur le Président précise qu'en référence à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales il convient de procéder à une élection au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée si cette désignation peut se faire main levée.

Monsieur Philippe CHAPPET demande à ce que la représentativité de la minorité de la commune de Doussard soit prise en compte au sein des commissions.

Afin de permettre aux élus de la commune de Doussard de statuer sur cette demande, Monsieur le Président propose une suspension de séance.

Séance levée de 19h00 à 19h15

A l'issue de la discussion :

Sont candidats :

- Commission Développement Touristique :
 - Madame Marielle JUILIEN
 - Monsieur Nicolas BALMONT
 - Monsieur Bernard CHATELAIN CADET

- Commission Planification Urbanistique :
 - Monsieur Philippe CHAPPET
 - Monsieur Richard FROSSARD

- Madame Laurence GODENIR
- Commission Politique du logement :
 - Madame Marielle JUILIEN
 - Monsieur Richard FROSSARD
 - Madame Laurence GODENIR
- Commission Mobilités :
 - Madame Marielle JUILIEN
 - Monsieur Nicolas BALMONT
 - Madame Anne-Gabrielle MATHIEU
- Commission Assainissement Eau potable :
 - Monsieur Richard FROSSARD
 - Madame Laurence GODENIR
 - Monsieur Bernard CHATELAIN CADET
- Commission Grand Cycle de l'Eau - GEMAPI :
 - Monsieur Richard FROSSARD
 - Madame Laurence GODENIR
 - Monsieur Bernard CHATELAIN CADET
- Commission Valorisation des déchets :
 - Monsieur Nicolas BALMONT
 - Monsieur Richard FROSSARD
 - Monsieur Bernard CHATELAIN CADET
- Commission Accueil des Gens du Voyage :
 - Monsieur Nicolas BALMONT
 - Monsieur Richard FROSSARD
 - Monsieur Bernard CHATELAIN CADET
- Commission Développement Economique et Emploi :
 - Madame Marielle JUILIEN
 - Monsieur Nicolas BALMONT
 - Monsieur Philippe CHAPPET
- Commission Finances et Commande Publique :
 - Madame Marielle JUILIEN
 - Monsieur Nicolas BALMONT
 - Madame Anne-Gabrielle MATHIEU

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Accepte** de voter à main levée
- **Désigne** les commissions telles que présentées ci-dessous :

| Développement Touristique | | Planification Urbanistique PLUI ADS | |
|-------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| Membre de Droit | Le Président Jacques DALEX | Membre de Droit | Le Président Jacques DALEX |
| CHEVALINE | LITTOZ MONNET Lionel | CHEVALINE | BAILLY Daniel |
| DOUSSARD | JUILIEN Marielle BALMONT Nicolas CHATELAIN CADET Bernard | DOUSSARD | CHAPPET Philippe FROSSARD Richard GODENIR Laurence |
| FAVERGES-SEYTHENEX | BERNARD Anne-Marie FERNANDEZ Sophie CREPEL Yves PORTIER Julien VIGNIER Georges | FAVERGES-SEYTHENEX | BRACHET Marc CREPEL Yves PORTIER Julien TREMBLAY-GUETTET Jeannie VACHERAND-DENAND Damien |
| GIEZ | TARDITI Christian | GIEZ | PAGET Marc |
| LATHUILE | JOSSERAND Stéphanie | LATHUILE | BOURNE Hervé |
| ST FERREOL | DI UBALDO Vittorio | ST FERREOL | PRUD'HOMME Philippe |
| VAL DE CHAISE | ELPHEGE Dina | VAL DE CHAISE | PECCOUD John |
| Politique du Logement | | Mobilités | |
| Membre de Droit | Le Président Jacques DALEX | Membre de Droit | Le Président Jacques DALEX |
| CHEVALINE | BAILLY Daniel | CHEVALINE | BAILLY Daniel |
| DOUSSARD | JUILIEN Marielle FROSSARD Richard GODENIR Laurence | DOUSSARD | JUILIEN Marielle BALMONT Nicolas MATHIEU Anne Gabrielle |
| FAVERGES-SEYTHENEX | BOUCHET Véronique DUMONT-THIOLLIERE Christine DENAMBRIDE Julie KLEMENCIC Françoise TREMBLAY-GUETTET Jeannie | FAVERGES-SEYTHENEX | DENAMBRIDE Julie DUMONT-THIOLLIERE Christine KLEMENCIC Françoise THORENS Liliane TREMBLAY-GUETTET Jeannie |
| GIEZ | PAGET Marc | GIEZ | LOSSERAND Catherine |
| LATHUILE | JOSSERAND Stéphanie | LATHUILE | BOURNE Hervé |
| ST FERREOL | PRUD'HOMME Philippe | ST FERREOL | BOUIREK Azddine |
| VAL DE CHAISE | PECCOUD John | VAL DE CHAISE | UTILLE Aurélien |
| Assainissement et Eau Potable | | Grand Cycle de l'Eau - GEMAPI | |
| Membre de Droit | Le Président Jacques DALEX | Membre de Droit | Le Président Jacques DALEX |
| CHEVALINE | DOMENGE-CHENAL Bertrand | CHEVALINE | DOMENGE-CHENAL Bertrand |
| DOUSSARD | FROSSARD Richard | DOUSSARD | FROSSARD Richard |

| | | | |
|------------------------------------|---|-------------------------------|--|
| | GODENIR Laurence CHATELAIN CADET Bernard | | GODENIR Laurence CHATELAIN CADET Bernard |
| FAVERGES-SEYTHENEX | ANDREYON Gilles KLEMENCIC Françoise PORTIER Jean-Pierre TISSOT DUPONT Olivier VOISIN Michel | FAVERGES-SEYTHENEX | ANDREYON Gilles CREPEL Yves GONZALES Florence PORTIER Jean-Pierre TISSOT DUPONT Olivier |
| GIEZ | PONTHIEU Eric ou PAGET Marc | GIEZ | PONTHIEU Eric ou PAGET Marc |
| LATHUILE | BOURNE Hervé | LATHUILE | MERMAZ-ROLLET Roland |
| ST FERREOL | PRUD'HOMME Philippe (Personne qualifié : BRUNET André Président du Syndicat du Nant d'Arcier) | ST FERREOL | PRUD'HOMME Philippe |
| VAL DE CHAISE | LUCIANI Michel | VAL DE CHAISE | LUCIANI Michel |
| Valorisation des Déchets | | Accueil des Gens du Voyage | |
| Membre de Droit | | Membre de Droit | |
| Le Président Jacques DALEX | | Le Président Jacques DALEX | |
| CHEVALINE | RIVOLLET Michel | CHEVALINE | RIVOLLET Michel |
| DOUSSARD | BALMONT Nicolas FROSSARD Richard CHATELAIN CADET Bernard | DOUSSARD | BALMONT Nicolas FROSSARD Richard CHATELAIN CADET Bernard |
| FAVERGES-SEYTHENEX | BOISSON Brigitte CREPEL Yves DENAMBRIDE Julie PORTIER Jean-Pierre BRACHET Marc | FAVERGES-SEYTHENEX | BALLIEU Agnès BERNARD Anne-Marie BRACHET Marc KLEMENCIC Françoise DUMONT-THIOLLIERE Christine |
| GIEZ | PONTHIEU Eric | GIEZ | LOSSERAND Catherine |
| LATHUILE | BOURNE Hervé | LATHUILE | BOURNE Hervé |
| ST FERREOL | BRUNET André | ST FERREOL | PRUD'HOMME Philippe |
| VAL DE CHAISE | GEORGET Mathieu | VAL DE CHAISE | BOSC Mélodie |
| Développement Economique et Emploi | | Finances et Commande Publique | |
| Membre de Droit | | Membre de Droit | |
| Le Président Jacques DALEX | | Le Président Jacques DALEX | |
| CHEVALINE | BAILLY Daniel | CHEVALINE | DOMENGE-CHENAL Michèle |
| DOUSSARD | JULIEN Marielle BALMONT Nicolas CHAPPET Philippe | DOUSSARD | JULIEN Marielle BALMONT Nicolas MATHIEU Anne Gabrielle |
| FAVERGES-SEYTHENEX | BERNARD Anne-Marie CREPEL Yves HUSAK François PORTIER Julien VIGNIER Georges | FAVERGES-SEYTHENEX | BERNARD Anne-Marie BRASSOUD Martine CREPEL Yves DUNAND-CHATELLET David GONZALES Florence |
| GIEZ | PAGET Marc | GIEZ | LECURIEUX-BELFOND |

| | | | |
|---------------|---------------------|---------------|---------------------|
| | | | Hervé |
| LATHUILE | JOSSERAND Stéphanie | LATHUILE | BOURNE Hervé |
| ST FERREOL | PRUD'HOMME Philippe | ST FERREOL | PRUD'HOMME Philippe |
| VAL DE CHAISE | SCHERMA Sébastien | VAL DE CHAISE | SCHERMA Sébastien |

8. Installation de nouveaux délégués à la Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire la délibération n° 70/2020 du 23 juillet 2020 dans laquelle les représentants à la Commission d'Appel d'Offre ont été installés.

Monsieur le Président indique que suite aux élections partielles intégrales de la Commune de DOUSSARD il convient de désigner de nouveaux membres.

Il rappelle la composition actuelle :

| |
|------------------------|
| TITULAIRES |
| BRASSOUD Martine |
| PAGET Marc |
| DOMENGE-CHENAL Michèle |
| BRUNET André |
| Poste vacant |
| SUPPLEANTS |
| GAILLARD Claude |
| PONTHIEU Eric |
| BOURNE Hervé |
| PRUD'HOMME Philippe |
| Poste vacant |

Monsieur le Président propose à l'Assemblée délibérante de nommer de nouveaux représentants à la Commission d'Appel d'Offres qui viendront compléter la liste ci-dessus exposée

Sont candidates pour compléter la liste :

- Madame Laurence GODENIR pour être membre titulaire
- Madame Marielle JUILIEN pour être membre suppléante

Est proposée au vote la liste suivante :

| |
|------------------------|
| TITULAIRES |
| BRASSOUD Martine |
| PAGET Marc |
| DOMENGE-CHENAL Michèle |
| BRUNET André |
| GODENIR Laurence |
| SUPPLEANTS |
| GAILLARD Claude |
| PONTHIEU Eric |
| BOURNE Hervé |
| PRUD'HOMME Philippe |
| JUILIEN Marielle |

Sont donc élus à l'unanimité les membres de la liste ci-dessous :

| |
|-------------------|
| TITULAIRES |
| BRASSOUD Martine |

| |
|------------------------|
| PAGET Marc |
| DOMENGE-CHENAL Michèle |
| BRUNET André |
| GODENIR Laurence |
| SUPPLEANTS |
| GAILLARD Claude |
| PONTHIEU Eric |
| BOURNE Hervé |
| PRUD'HOMME Philippe |
| JULIEN Marielle |

9. Réélection des représentants au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale

Monsieur le Président rappelle,

- La délibération n° 117/2021 du 18 novembre 2021 fixant les modalités de scrutin pour l'élection des Conseillers Communautaires en tant qu'administrateurs du Conseil d'Administration du CIAS créé au 1er janvier 2022,
- La délibération n° 135/2021 du 21 décembre 2021 relative à la désignation des représentants au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le Président informe l'Assemblée que suite l'élection municipale partielle intégrale du Conseil Municipal de DOUSSARD, il est nécessaire de réélire la liste complète des administrateurs élus.

Monsieur le Président demande de procéder à la réélection des représentants au Conseil d'Administration du CIAS.

Il précise que le mode de scrutin est le scrutin majoritaire à deux tours, que le Conseil s'est prononcé sur le droit du scrutin de liste et que le nombre d'administrateurs élus, le Président étant élu de droit, a été fixé à 11 selon la répartition ci-après rappelée :

| COMMUNES | NOMBRE DE REPRESENTANTS ELUS |
|--------------------|------------------------------|
| Faverger-Seythenex | 4 |
| Doussard | 2 |
| Giez | 1 |
| Lathuile | 1 |
| Val-de-Chaise | 1 |
| Chevaline | 1 |
| Saint-Ferréol | 1 |

Il y a donc lieu de procéder à l'élection des représentants au Conseil d'Administration du CIAS

| COMMUNES | REPRESENTANTS ELUS |
|--------------------|-----------------------------|
| Faverger-Seythenex | Christine DUMONT-THIOLLIERE |
| | Florence GONZALES |
| | Anne-Marie BERNARD |
| | Yves CREPEL |
| Doussard | Poste vacant |
| | Poste vacant |
| Giez | Marc PAGET |
| Lathuile | Stéphanie JOSSERAND |
| Val-de-Chaise | Sébastien SCHERMA |

| | |
|---------------|------------------------|
| Chevaline | Michèle DOMENGE-CHENAL |
| Saint-Ferréol | Philippe PRUD'HOMME |

Sont candidates pour compléter la liste ci-dessus :

- Madame Marielle JUILIEN
- Madame Anne-Gabrielle MATHIEU

Monsieur le Président précise qu'en référence à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales il convient de procéder à une élection au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée si cette désignation peut se faire main levée.

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **Accepte** le vote à main levée
- **Adopte** la liste telle que présentée ci-dessous désignant les élus communautaires administrateurs du CIAS

| COMMUNES | REPRESENTANTS ELUS |
|----------------------|-----------------------------|
| Favergeres-Seythenex | Christine DUMONT-THIOLLIERE |
| | Florence GONZALES |
| | Anne-Marie BERNARD |
| | Yves CREPEL |
| Doussard | Marielle JUILIEN |
| | Anne-Gabrielle MATHIEU |
| Giez | Marc PAGET |
| Lathuile | Stéphanie JOSSERAND |
| Val-de-Chaise | Sébastien SCHERMA |
| Chevaline | Michèle DOMENGE-CHENAL |
| Saint-Ferréol | Philippe PRUD'HOMME |

10. Désignation de nouveaux représentants à l'Office de Tourisme des Sources du Lac D'Annecy

Monsieur le Président indique que suite aux élections partielles intégrales de la Commune de DOUSSARD, il convient de remplacer trois Elus à l'Office de Tourisme des Sources du Lac d'Annecy

Il présente la composition actuelle :

10 délégués titulaires en plus du Président de la CCSLA Membre de Droit

| |
|-----------------------------|
| VIGNIER Georges |
| FERNANDEZ Sophie |
| DUMONT THIOLLIERE Christine |
| JOSSERAND Stéphanie |
| TARDITI Christian |
| DOMENGE-CHENAL Michèle |

| |
|---------------|
| CARRIER Kelly |
| Poste vacant |
| Poste vacant |
| Poste vacant |

Monsieur le Président invite l'Assemblée à nommer de nouveaux représentants à l'Office de Tourisme des Sources du Lac d'Annecy

Sont candidats :

- Madame Marielle JUILIEN
- Monsieur Nicolas BALMONT
- Monsieur CHATELAIN CADET Bernard

Monsieur le Président précise qu'en référence à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales il convient de procéder à une élection au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée si cette désignation peut se faire main levée, ce que le conseil accepte à l'unanimité.

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, avec 32 voix pour et une abstention (Monsieur Sébastien SCHERMA) :

- **Désigne** Madame Marielle JUILIEN, Monsieur Nicolas BALMONT et Monsieur Bernard CHATELAIN CADET, délégués titulaires de l'Office de Tourisme des Sources du Lac d'Annecy et adopte la nouvelle liste telle que présentée ci-dessous :

| |
|------------------------------|
| VIGNIER Georges |
| FERNANDEZ Sophie |
| DUMONT THIOILLIERE Christine |
| JOSSERAND Stéphanie |
| TARDITI Christian |
| DOMENGE-CHENAL Michèle |
| CARRIER Kelly |
| JUILIEN Marielle |
| BALMONT Nicolas |
| CHATELAIN CADET Bernard |

11. Désignation d'un nouveau délégué au SILA

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire la délibération n° 71/2020 du 23 juillet 2020 complétée par la délibération n° 98/2021 du 30 septembre 2021 dans laquelle les représentants au Syndicat Mixte du Lac d'Annecy ont été désignés.

Monsieur le Président indique que suite aux élections partielles intégrales de la Commune de DOUSSARD il convient de nommer un nouveau représentant.

Il présente la composition actuelle :

| |
|---------------------|
| TITULAIRES |
| DALEX Jacques |
| PRUD'HOMME Philippe |

Poste vacant

Monsieur le Président précise qu'en application de l'article L2122-7 du CGCT applicable par renvoi de l'article L5211-7 du CGCT, il doit être impérativement procédé à un vote à bulletin secret pour cette désignation.

Est candidate :

- Madame Marielle JUILIEN

M. Julien PORTIER et Mme Stéphanie JOSSERAND sont désignés pour la surveillance du scrutin.

Résultats :

Nombre de votants 33
Nombre de suffrage exprimés 33

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, avec 33 voix :

- Désigne Madame Marielle JUILIEN déléguée titulaire au SILA

12. Désignation de nouveaux représentants au SCOT

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire la délibération n° 72/2020 du 23 juillet 2020 complétée par la délibération n° 99/2021 du 30 septembre 2021 dans laquelle les représentants au SCOT ont été désignés.

Monsieur le Président indique que suite aux élections partielles intégrales de la Commune de DOUSSARD il convient de nommer 2 représentants :

- Un titulaire et un suppléant

Il rappelle la composition actuelle :

| TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|--------------------------|------------------------|
| DALEX Jacques | BRACHET Marc |
| TREMBLAY-GUETTET Jeannie | DOMENGE-CHENAL Michèle |
| PAGET Marc | BOURNE Hervé |
| SCHERMA Sébastien | LUCIANI Michel |
| Poste vacant | Poste vacant |

Monsieur le Président précise qu'en application de l'article L2122-7 du CGCT applicable par renvoi de l'article L5211-7 du CGCT, il doit être impérativement procédé à un vote à bulletin secret pour cette désignation.

Sont candidats pour le délégué titulaire :

- Madame Laurence GODENIR
- Monsieur Philippe CHAPPET

M. Julien PORTIER et Mme Stéphanie JOSSERAND sont désignés pour la surveillance du scrutin.

Résultats délégué titulaire :

- 22 voix pour Madame Laurence GODENIR
- 9 voix pour Monsieur Philippe CHAPPET

- 2 bulletins blancs

Est candidate pour le délégué suppléant :

- Madame Marielle JUILIEN

M. Julien PORTER et Mme Stéphanie JOSSERAND sont désignés pour la surveillance des scrutins

Résultats déléguée suppléante :

- 33 voix pour Madame Marielle JUILIEN

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **Désigne**, Madame Laurence GODENIR déléguée titulaire et Madame Marielle JUILIEN déléguée suppléante au SCOT

13. Désignation des délégués auprès d'organismes extérieurs

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire la délibération n° 74/2020 du 23 juillet 2020.

Dans le contexte des élections partielles intégrales de la Commune de DOUSSARD de nouveaux délégués doivent être désignés dans les organismes extérieurs.

Le Président rappelle la composition actuelle pour chacun d'entre eux :

Comité du Contrat de Bassin Fier et Lac d'Annecy

| |
|---------------------|
| PRUD'HOMME Philippe |
| Poste vacant |

Monsieur le Président indique qu'il convient de nommer un nouveau délégué titulaire au Comité du Contrat de Bassin Fier et Lac d'Annecy

SYANE

| | |
|-------------------|-------------------|
| Délégué titulaire | Délégué suppléant |
| Poste vacant | BOURNE Hervé |

Monsieur le Président indique qu'il convient de nommer un nouveau délégué titulaire au SYANE

Natura 2000 Hautes Bauges

| | |
|------------------------|-------------------|
| Délégué titulaire | Délégué suppléant |
| DOMENGE-CHENAL Michèle | Poste vacant |

Monsieur le Président indique qu'il convient qu'il convient de nommer un nouveau délégué suppléant à Natura 2000 Hautes Bauges

Parc Naturel Régional Du Massif des Bauges

| | |
|-------------------|-------------------|
| Délégué titulaire | Délégué suppléant |
| Poste vacant | PONTHIEU Eric |

Monsieur le Président indique qu'il convient de nommer un nouveau délégué titulaire au Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Comité de programmation leader

| Délégué titulaire | Délégué suppléant |
|-------------------|-------------------|
| PONTHIEU Eric | Poste vacant |

Monsieur le Président indique qu'il convient qu'il convient de nommer un nouveau délégué suppléant au Comité de Programmation Leader

Mission Locale Jeunes Bassin Annecien

- Un délégué titulaire
- Un délégué suppléant

| Délégué titulaire | Délégué suppléant |
|-------------------|-------------------|
| DALEX Jacques | Poste vacant |

Monsieur le Président indique qu'il convient qu'il convient de nommer un nouveau délégué suppléant à la Mission Locale Jeunes Bassin Annecien

Représentation de la CCSLA à L'EPF

| TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|-------------------|--------------------------|
| Jacques DALEX | Jeannie TREMBLAY-GUETTET |
| Sébastien SCHERMA | Philippe PRUD'HOMME |
| Hervé BOURNE | Michèle DOMENGE-CHENAL |
| Poste vacant | Poste vacant |

Monsieur le Président indique qu'il convient de nommer deux nouveaux représentants à l'EPF :

- un délégué titulaire
- un délégué suppléant

Représentation de la CCSLA à France Active Savoie Mont Blanc

| |
|--------------|
| Poste vacant |
|--------------|

Monsieur le Président indique qu'il convient de nommer un nouveau représentant à France Active Savoie Mont Blanc

Sont candidats :

Comité de Bassin Fier & Lac d'Annecy :

- Monsieur Bernard CHATELAIN-CADET

SYANE :

- Monsieur Richard FROSSARD

Natura 2000 Hautes-Bauges

- Monsieur Bernard CHATELAIN-CADET

Parc naturel Régional du Massif des Bauges :

- Monsieur Eric PONTHIEU est candidat pour devenir titulaire
- Monsieur Bernard CHATELAIN-CADET est candidat pour être suppléant

Comité de programmation LEADER :

- Monsieur Richard FROSSARD pour être suppléant

Mission Locale Jeunes du Bassin Annecien :

- Madame Anne-Gabrielle MATHIEU pour être suppléante

EPF :

- Madame Marielle JUILIEN pour être titulaire

- Madame Laurence GODENIR pour être suppléante
- France Active Savoie Mont Blanc :**
- Monsieur Nicolas BALMONT

Monsieur le Président précise qu'en référence à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales il convient de procéder à une élection au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée si cette désignation peut se faire main levée.

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **Accepte** le vote à main levée
- **Désigne** les membres pour chacun des organismes extérieurs tels que présentés ci-dessous :

Comité du Contrat de Bassin Fier et Lac d'Annecy

| |
|-------------------------|
| PRUD'HOMME Philippe |
| CHATELAIN-CADET Bernard |

SYANE

| | |
|-------------------|-------------------|
| Délégué titulaire | Délégué suppléant |
| FROSSARD Richard | BOURNE Hervé |

Natura 2000 Hautes Bauges

| | |
|------------------------|-------------------------|
| Délégué titulaire | Délégué suppléant |
| DOMENGE-CHENAL Michèle | CHATELAIN-CADET Bernard |

Parc Naturel Régional Du Massif des Bauges

| | |
|-------------------|-------------------------|
| Délégué titulaire | Délégué suppléant |
| PONTHIEU Eric | CHATELAIN-CADET Bernard |

Comité de programmation leader

| | |
|-------------------|-------------------|
| Délégué titulaire | Délégué suppléant |
| PONTHIEU Eric | FROSSARD Richard |

Mission Locale Jeunes Bassin Annecien

- Un délégué titulaire
- Un délégué suppléant

| | |
|-------------------|------------------------|
| Délégué titulaire | Délégué suppléant |
| DALEX Jacques | MATHIEU Anne-Gabrielle |

Représentation de la CCSLA à L'EPF

| | |
|-------------------|--------------------------|
| TITULAIRES | SUPPLEANTS |
| Jacques DALEX | Jeannie TREMBLAY-GUETTET |
| Sébastien SCHERMA | Philippe PRUD'HOMME |
| Hervé BOURNE | Michèle DOMENGE-CHENAL |
| JULIEN Marielle | Laurence GODENIR |

Représentation de la CCSLA à France Active Savoie Mont Blanc

| |
|-----------------|
| BALMONT Nicolas |
|-----------------|

Monsieur Philippe CHAPPET précise que des réunions tant à l'EPF qu'à France Active sont prévues prochainement

14. FINANCES : Décision modificative N°1 : budget annexe ZAC de Doussard

Monsieur le Président indique qu'afin de pouvoir engager le nouveau marché de concession d'aménagement du Pôle Touristique des Sources et de régler les honoraires des différents intervenant sur l'exercice 2023, il est nécessaire de transférer les crédits ci-dessous exposés :

| Section d'investissement | DEPENSES | RECETTES |
|--|------------|----------|
| Chap 23/2318 – Installations, matériel et outillage techniques | - 30 000€ | |
| Chap 20 / 2031 – Frais d'étude | + 30 000€ | |
| TOTAL | 0 € | |

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative n° 1 sur le Budget Annexe ZAC de DOUSSARD

15. FINANCES : Décision modificative N°2 : budget annexe DEVECO

Monsieur le Président indique qu'afin de pouvoir engager sur l'exercice 2023 la première année de portage sur l'immeuble sis « les Claires-La Pralaz » à Val de Chaise, et ainsi régler la facture de l'Etablissement Public Foncier (EPF) il est nécessaire de modifier le budget comme suit :

| Section d'investissement | DEPENSES | RECETTES |
|--|------------|----------|
| Chap 23/2318 – Installations, matériel et outillage techniques | - 95 000€ | |
| Chap 27 / 273638 – Créances sur des établissements publics | + 95 000€ | |
| TOTAL | 0 € | |

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative n° 2 sur le Budget Annexe DEVECO

Monsieur Sébastien SCHERMA au vu de la carte présentée s'interroge sur l'acquisition de parcelles non situées dans la zone.

Monsieur Olivier PELLISSIER lui précise que les acquisitions en cours et à venir ne sont que la mise en œuvre des délibérations prises par la CCSLA sur ce projet, il souligne qu'effectivement certaines parcelles peuvent dépasser du périmètre d'aménagement.

16. Principes et modalités de participation de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy à la construction d'un centre de secours intercommunal.

Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy expose que le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) a été arrêté par Monsieur le Préfet de la Haute Savoie en mai 2023 ; après avoir reçu un avis favorable à l'unanimité des instances consultatives des sapeurs-pompiers et des Elus du Conseil

d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) puis de l'Assemblée délibérante du Département.

Ce document d'organisation et de planification prévoit pour le secteur des Sources du lac d'Annecy la construction d'un centre de secours unique qui regroupera les effectifs de Faverges et de Doussard en raison de l'état de vétusté des deux casernes actuelles.

Les premiers échanges et visites réalisées mi 2023 avec le Président du Conseil d'Administration du SDIS et les services départementaux de secours ont permis de positionner la faisabilité d'un futur centre de secours intercommunal sur le secteur dit « les Boucheroz », dans le prolongement de la zone d'activité éponyme, et sur lequel la Communauté de Communes a engagé des réserves foncières par délibérations numéros N°73/2021 (acquisition de 1509 m²), et N°95-2023 (acquisition de 3205 m²).

Cette localisation répond aux critères d'accessibilité et de position centrale au sein du territoire des Sources du Lac d'Annecy

Le bureau communautaire a été saisi du sujet dès le 5 janvier 2023, puis successivement les 12 janvier 2023, le 13 avril 2023, le 25 Mai 2023 à la suite d'une lettre de Monsieur le Maire de Doussard demandant d'accélérer le processus de prise de compétence au niveau intercommunal, puis enfin le 21 septembre 2023.

Le 24 octobre dernier, Monsieur Martial SADDIER, Président du Conseil d'Administration du SDIS et du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, est venu présenter aux Elus les grandes lignes du projet de centre de secours intercommunal décrit comme suit :

D'après les premières analyses, cette future caserne devra être dimensionnée pour assurer 1500 interventions par an, accueillir entre 80 et 100 sapeurs-pompiers volontaires et professionnels et 13 véhicules d'incendie et de secours. Il s'agit d'un investissement conséquent du Département sur notre territoire. Cette opération est jugée prioritaire pour conforter le maillage territorial et maintenir une réponse de sécurité civile de qualité.

Au vu de ces éléments et outre l'apport du terrain d'assise de la future construction, la première estimation du coût prévisionnel de l'opération se situe entre 7,5 et 9 M€ d'euros hors taxes pour lequel il est attendu une participation financière de la collectivité locale à hauteur de 30 % du montant d'opérations conformément à la délibération du Conseil d'Administration du SDIS - numéro *CA – 2014 – 05 du 28 janvier 2014 « Règle de financement des constructions reconstructions et agrandissements des CIS »*

Le calendrier prévisionnel de cette opération est le suivant :

- Lancement des études de faisabilité fin 2023 et de programmation début 2024.
- Cessions foncières gratuites du terrain au profit du SDIS en 2024 avec garantie de retour pour la collectivité.
- Lancement du concours de maîtrise d'œuvre en 2025 pour une durée d'un an.
- Dépôt du permis de construire en 2026.
- Consultation des entreprises de travaux en 2027.
- Travaux en 2027 et 2028.

Lors de cette réunion et à l'éclairage apporté par monsieur le Président du Conseil d'Administration du SDIS, l'ensemble des élus présents se sont exprimés favorablement pour la participation de la CCSLA à la construction d'un centre de secours intercommunal sur le lieu sélectionné.

Monsieur le Président précise que Monsieur Martial SADDIER a confirmé l'ensemble des éléments supra par courrier du 31 octobre 2023, en demandant à la collectivité de délibérer sur le principe général de la construction d'une nouvelle caserne à Faverges sur le terrain des Boucheroz, en vue de valider et programmer le projet de construction d'un centre de secours sur Faverges-Seythenex lors du Conseil d'Administration du SDIS du 8 décembre 2023.

Le Président demande aux membres du Conseil Communautaire de délibérer la participation de la CCSLA à la construction d'un centre de secours intercommunal selon les principes suivant :

- Cession ou mise à bail à titre gratuit au SDIS 74 des terrains situés aux Boucheroz, avec garantie de retour.
- Participation financière à hauteur de 30 % du montant d'opérations conformément à la délibération numéro CA – 2014 – 05 du 28 janvier 2014 « Règle de financement des constructions reconstructions et agrandissements des CIS »
- Engagement dès que possible la modification statutaire nécessaire à cette mise en œuvre sur le fondement de l'article L. 1311-19 du CGCT qui cadre la « compétence en matière de construction, y compris sur les dépendances de leur domaine public, financement, acquisition ou rénovation des bâtiments destinés à être mis soit à la disposition de l'Etat soit à la disposition des services d'incendie et de secours ».

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve** la participation de la CCSLA à la construction d'un centre de secours intercommunal selon les principes suivant :
 - o Cession ou mise à bail à titre gratuit au SDIS 74 des terrains situés aux Boucheroz, avec garantie de retour.
 - o Participation financière à hauteur de 30 % du montant d'opérations conformément à la délibération numéro CA – 2014 – 05 du 28 janvier 2014 « Règle de financement des constructions reconstructions et agrandissements des CIS »
 - o Engagement dès que possible la modification statutaire nécessaire à cette mise en œuvre sur le fondement de l'article L. 1311-19 du CGCT qui cadre la « compétence en matière de construction, y compris sur les dépendances de leur domaine public, financement, acquisition ou rénovation des bâtiments destinés à être mis soit à la disposition de l'Etat soit à la disposition des services d'incendie et de secours ».

Monsieur le Président souligne que cette caserne intercommunale est une bonne chose pour le territoire. Les casernes actuelles de Doussard et Faverges-Seythenex sont vétustes et plus adaptées. Il remercie le Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour cet investissement. Monsieur Philippe CHAPPET apporte une petite correction en indiquant que c'est le SDIS qui investit.

17. Questions diverses

Monsieur Hervé BOURNE prend la parole :

« Mr le Président, je vous demande, nous vous demandons solennellement avec notamment mes collègues maires du territoire (Mme JULIEN Maire de Doussard, Mme DOMENGE-CHENAL Maire de Chevaline, M. PAGET Maire de Giez et M. SCHERMA Maire de Val de Chaise) que soit inscrit officiellement à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire du 14 Décembre la proposition suivante :

"participation de la CCSLA aux travaux portant sur la transition de la Sambuy et notamment tous travaux portant à définir la future gestion du site"

Cette phase d'étude devant permettre aux élus du conseil communautaire de prendre connaissance officiellement et rapidement des enjeux et des différents projets étudiés dans le cadre du groupe de travail animé par la Fabrique des transitions et dans un second temps de se positionner si les élus le décident pour une participation plus active dans une gouvernance partagée de cette station de montagne.

Elle pourrait à termes, avec les informations suffisantes, permettre au conseil communautaire de se prononcer si c'est le souhait du plus grand nombre et de vous-même sur l'extension de nos statuts dont je rappelle qu'ils comportent de manière claires la mention : Créer, aménager, gérer et/ou exploiter des équipements, des infrastructures et installations (touristiques). Pour l'heure, cette compétence n'est exercée que pour la zone de la gare à Doussard et le canyon de Montmin.

Nous proposons que les représentants déjà désignés en bureau communautaire soient les futurs représentants et rapporteurs de la CCSLA de ces travaux qui doivent s'engager sans attendre.

En effet, l'urgence à notre sens, si nous souhaitons une poursuite de l'activité sur le site cet été tout en respectant la volonté de la commune de Faverges-Seythenex de ne pas poursuivre la gestion de cet équipement, pourrait être la conclusion d'un marché de prestation de service qui permettrait au titulaire choisi de démontrer ou non la capacité d'un opérateur privé à gérer ce site sans apport d'argent public.

Parallèlement, il me semble important que nous explorions, de la même manière et sur le plus long terme, une solution de contrat de concession. Le lancement de ces 2 consultations permettrait de ne pas créer de rupture d'exploitation et de communication sur le site pour l'été et de faire la vérité sur la capacité d'un opérateur privé à exploiter cette station 4 saisons avec un minimum de » fonds public ou même aucun.

Une entreprise a déjà fait valoir son intérêt en ce sens de manière officielle auprès de vous Monsieur le Président. D'autres pourraient faire de même. Cela étant, faute de consultation dans les bonnes formes, nous ne connaissons jamais avec certitude la solidité de cette offre ou d'autres offres. C'est pourquoi il nous semble nécessaire de s'organiser en ce sens.

Le conseil municipal de Faverges Seythenex a clairement décidé le 14 juin de ne pas prolonger la gestion purement communale de la Sambuy et le 29 novembre de fermer la régie et son budget annexe.

Nous proposons que le 14 décembre le conseil communautaire s'empare officiellement de ce sujet sans pour autant à ce stade s'engager définitivement dans une prise de compétence. Cela laissera le temps nécessaire aux élus du territoire de le décider en son temps.

Une participation financière aux études par la CCSLA sous forme de fonds de concours de 50 % pourrait être également validée pour soulager le budget communal. L'enjeu dans ce cadre est de préparer juridiquement une consultation pour un marché de prestation dès cet été et parallèlement une consultation en bonne et due forme qui permette de se positionner clairement et de manière sécurisée sur une potentielle évolution de l'exploitation du site.

A toute fin utile, même si en tant que Président, vous avez seule autorité pour définir l'ordre du jour d'un conseil communautaire, la jurisprudence valide ces demandes d'inscription à deux conditions :

- qu'elles soient d'intérêt intercommunal (les statuts de la CCSLA le justifient sur le volet Aménagement de l'Espace, Economie, Tourisme)*

- ne présente pas un caractère manifestement abusif

C'est bien le cas en l'espèce. Merci d'inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain conseil du 14 Décembre. »

Monsieur Marc BRACHET s'adresse également à l'Assemblée :

« Je m'adresse aux représentants de la commune de DOUSSARD, issue du groupe majoritaire. Vous siégez au sein du conseil communautaire, nous devons travailler ensemble.

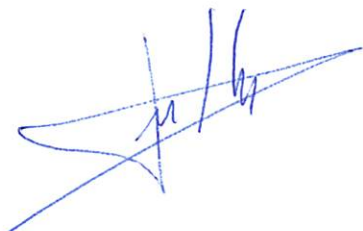
Aujourd'hui un conseiller municipal de votre liste, non membre de ce conseil, a posté sur facebook un commentaire suite à notre conseil municipal hier soir.

Je ne trouve pas cela très correct, pour moi un élu doit avoir un droit de réserve.

Merci de votre attention »

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, Monsieur le Président clôture la séance à 20h35

Le Secrétaire de séance,
M. Philippe PRUD'HOMME



Le Président
M. Jacques DALEX

